

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE QUATORZE LE 10 juillet (10/07/2014)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 03 juillet, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. Jean-Michel HENRYOT, **Maire,**

Mme Colette ROLLET, M. Daniel BOTTA, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Daniel CALVI, M. Jérôme VALETTE, **Adjoints,**

Mme Michèle AJELLO DUGUE, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Pierre FONTANIE, Mme Eliette DELMAS, M. Michel PIRAME, M. Maurice ANDRAL, Mme Fabienne MAERTEN, Mme Sabine AUGÉ, M. Jean-Luc GARRIGUES, M. Mathieu RICHARD, M. Aïzen ABOUA, M. Gilles BENECH, Mme Marie CASTRO, Mme Valérie CLARMONT, M. Gérard VALLES, M. Franck BOUSQUET, **Conseillers Municipaux**

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

Mme Anne-Marie SAURY (représentée par Mme Eliette DELMAS), Mme Christine HEMERY (représentée par Mme Maryse BAULU), Mme Fabienne GASC (représentée par Mme Maïté GARRIGUES), M. Pierre GUILLAMAT (représenté par M. Gilles BENECH), Mme Christine FANFELLE (représentée par M. Gérard VALLES), **Conseillers Municipaux.**

ÉTAIENT EXCUSÉS :

Mme Marie-Claude DULAC, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux.**

M. Michel CASSIGNOL est nommé secrétaire de séance.

11 – 10 Juillet 2014

RESTRUCTURATION DE L'OFFICE DE TOURISME ET ADAPTATION DE L'AILE SAINT JULIEN – AVANT PROJET SOMMAIRE

Rapporteur : Mme VALETTE.

VU le rapport de Monsieur le Maire proposant :

- d'approuver l'Avant-Projet Sommaire de la restructuration de l'Office de tourisme, conçu par le cabinet W-Architectures,
- de solliciter les aides financières de l'État, du Conseil régional et du Conseil général.

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré
A l'unanimité,**



APPROUVE l'Avant-Projet Sommaire pour le projet de restructuration de l'Office de tourisme et adaptation de l'aile Saint-Julien, proposé par le cabinet W-Architectures.

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter les aides financières de l'État, du Conseil Régional et du Conseil général pour un coût d'opération de 1 000 000 € réparti comme suit :

- 20 200 € de pré-études (frais de géomètre, étude géothermique, programme, frais de dossiers et annonces),
- 129 800 € de frais d'études (maîtrise d'oeuvre, CSPS, bureau de contrôle, sondages complémentaires),
- 850 000 € de travaux (coût des travaux, mobilier et scénographie).

Pour copie conforme

Moissac le 15 Juillet 2014

Le Maire,



Jean-Michel HENRYOT

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :

